

Mot de Madame le Maire

Chers Marionnaises et Marionnais,

En ce début d'année déjà bien entamé, je tiens à vous renouveler mes meilleurs vœux les plus sincères pour 2026. Ce mois de mars va clôturer mon second mandat de Maire pour lequel vous m'aviez réélue il y a 6 ans (troisième mandat d'élue puisque pour mon premier je ne fus que simple conseillère auprès de Gilles LARREY). Je ne renouvèlerai donc pas ma candidature et je tiens à remercier les élus qui m'ont accompagné durant ces mandats ainsi qu'Isabelle ARACIL notre secrétaire fidèle, notre pièce maîtresse plus que nécessaire pour nous édiles néophytes apprenant sans cesse sur le tas et sur le tard. Je passe donc le relais et je pense que le wagon de tête sera tout à fait capable de mettre sur les rails la nouvelle équipe et ainsi finaliser tous les projets en cours.

Ce dernier mandat aura permis à la commune

d'acquérir :

- les terrains en centre bourg sur lesquels les projets de constructions (permis de construire aboutis) ont pu naître, ainsi qu'un city stade déjà installé (pour nos jeunes et moins jeunes aussi)
- 4 ha en forêt près du communal replantés
- un ensemble immobilier maison et 4 ha de bois divers (où sont logés les chasseurs)

d'aménager :

- les jeunes enfants ont été pourvus d'un parc de jeux aménagé et sécurisé
- un chauffage collectif à pellets pour 9 logements loués
- une sente autour de l'église et du cimetière avec accès aux handicapés
- une salle des fêtes rénovée, agrandie, en chantier certes mais les travaux sont bien lancés

Je remercie ceux qui composent notre petit journal, je remercie les élus qui se donnent au quotidien pour faire avancer notre commune, je remercie ceux qui m'ont élue et m'ont fait confiance, je leur serai toujours redevable.

Bien affectueusement,

Adeline PORTET
Maire de Marions

Moments forts de l'année

Réunion publique :

Le 24 avril dernier, la municipalité a organisé sa réunion publique annuelle. Cette rencontre ouverte à tous, nous permet d'informer, d'échanger et débattre sur des sujets d'intérêt collectif. Elle constitue un moment important de notre vie démocratique locale, car elle permet aux citoyens de comprendre les décisions prises et d'exprimer leurs avis ou préoccupations. L'un des thèmes principaux ce jour-là était la future collecte ménagère.

Salon de la chasse :

Le 21 et 22 juin dernier, Didier Chambon et son équipe de bénévoles étaient au rendez-vous du désormais traditionnel salon de la chasse. Une cinquantaine d'exposants sont venus braver la chaleur caniculaire de ces deux jours. Les buvettes ont été prises d'assaut ainsi que les moindres parcelles d'ombre. Le salon prendra du repos jusqu'à 2027 et prendra désormais un rythme biennal.





Inauguration :



Le 18 juillet dernier, en présence de Monsieur le sous-préfet Ferrier et de certaines personnalités, Marions et ses administrés ont inauguré le petit jardin pour enfants, la chaufferie biomasse commune ainsi que le Citystade.

Distribution des poubelles pour le tri sélectif :



Le 18 octobre dernier, le SicTom est venu distribuer les poubelles et bacs sélectifs pour une mise en application en ce début d'année. Pour rappel, les poubelles et bacs sont collectés alternativement toutes les semaines. En cas d'insuffisance capacitaire, vous pouvez vous rapprocher du Sitcom (services techniques) qui solutionnera votre problématique.

Repas de Noël 25 :

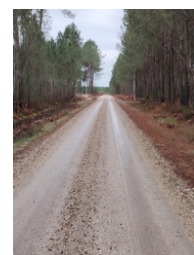
Afin de proposer quelque chose de nouveau et d'intégrer les plus jeunes, le conseil municipal a décidé cette année d'organiser un déjeuner de Noël à la suite d'un spectacle destiné à tous les âges. La compagnie CirKulez de Saint-Michel-de-Castelnau a présenté son spectacle « Montreur d'étoiles : Pia Petra Petrushka, Les Anges Voyageuses ». Les enfants, enchantés, ont eu la chance de rencontrer le Père Noël et de recevoir leurs cadeaux préalablement commandés. Ils ont aussi pu participer à un atelier de maquillage animé par Corinne de la compagnie CirKulez.



Réalisations de l'année

Du nouveau sur la piste de Bartan !

Vous l'avez sans doute remarqué en vous promenant : le secteur de la piste de Bartan a fait peau neuve. La municipalité a engagé des travaux d'aménagement pour rendre cet itinéraire plus agréable et plus sûr. (Décembre 2024)



Du sport et de la convivialité : notre nouveau City Stade !

C'est la grande nouveauté de ce début d'année : dès le mois de février 2025, un City Stade (plateau multisports) a ouvert ses portes au cœur de notre commune.

Un espace pour tous : Conçu pour favoriser la pratique sportive de proximité, cet équipement moderne permettra aux petits comme aux grands de se retrouver autour de nombreuses disciplines :

- **Football et Handball** avec des buts adaptés.
- **Basketball** grâce aux panneaux intégrés.
- **Volley et Tennis** (filets disponibles à la mairie)



Pourquoi cette installation ? La municipalité a souhaité offrir aux jeunes (et aux moins jeunes !) un lieu de rencontre sécurisé, accessible gratuitement et favorisant la mixité. Que ce soit pour un match improvisé entre voisins ou pour se dépenser après l'école, cet espace deviendra un véritable point de ralliement pour la vie locale.

Enfilez vos baskets, le terrain n'attend plus que vous !

Transition Énergétique : Notre Nouvelle Chaufferie à pellets est en Service !

Depuis le mois de **janvier 2025**, une étape importante de notre politique de transition écologique a été franchie avec la mise en route officielle de la **chaufferie collective à granulés à pellets**. Ce nouvel équipement alimente désormais plusieurs de nos logements communaux, remplaçant les anciens systèmes de chauffage plus énergivores et polluants.

Pourquoi ce choix ? Le passage au pellet n'est pas seulement un geste pour la planète, c'est aussi un choix de gestion responsable pour notre commune :



→ **Énergie Renouvelable** : Contrairement au fioul ou au gaz, le bois est une ressource renouvelable dont le bilan carbone est quasi neutre.

→ **Soutien Local** : Nous privilégions des filières d'approvisionnement courtes, soutenant ainsi l'économie forestière de notre région.

→ **Stabilité des Coûts** : Le granulé offre une meilleure visibilité tarifaire sur le long terme par rapport aux énergies fossiles.

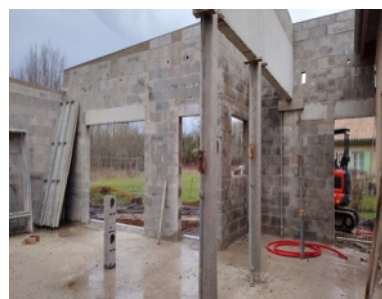
Comment ça marche ?

La chaufferie fonctionne de manière entièrement automatisée. Les granulés sont stockés dans un silo, puis acheminés vers la chaudière pour produire de la chaleur. Cette chaleur est ensuite distribuée via un réseau de canalisations isolées jusqu'aux radiateurs des logements concernés. Cette installation marque notre volonté de moderniser le patrimoine communal tout en améliorant le confort thermique des résidents.

Chantier de la salle des fêtes : le projet prend de la hauteur !

Vous l'avez sans doute remarqué en passant par le centre-bourg : le visage de notre future salle des fêtes se dessine de jour en jour. Après plusieurs semaines de travail intense, le chantier franchit ce mois-ci des étapes décisives.

La structure prend forme : La phase de **maçonnerie**, qui constitue le socle solide de notre futur édifice, touche désormais à sa fin. Les murs sont levés, permettant enfin de visualiser les volumes et l'implantation de ce nouvel espace de convivialité.



Cap sur la charpente : **Courant de ce mois**, les équipes s'attaqueront à la pose de la charpente. Cette étape spectaculaire marquera la "mise hors d'eau" prochaine du bâtiment, nous rapprochant un peu plus de la phase des finitions intérieures.

Ce projet, attendu de tous, avance à bon rythme pour offrir prochainement à nos associations et aux familles un équipement moderne, accessible et chaleureux.

Informations Diverses

Carnet

Décès : Mme Odette Chambon le 17 août 2025



Bienvenue à :

- Marie Bourdieu et Adrien Ardouin (le bourg)
- Jean-Marc Montagne (le bourg)
- Nicole Koenig (route de Grignols)
- Frédéric Descacq (route de Lubat)
- Christiane et Jean Parvy (Garillas)

Le coin des assos !

Marions Jeunesse : En route vers l'Ouest !

L'année 2025 restera dans nos mémoires comme un été intense. Malgré une canicule éprouvante en août, l'incroyable mobilisation de nos bénévoles a permis de maintenir notre traditionnelle fête du 15 août. Grâce à leur capacité d'adaptation, le programme a été ajusté pour offrir deux moments forts : le spectacle novateur « La Merveille des Eaux » et l'énergie rock des « Old Boys ».

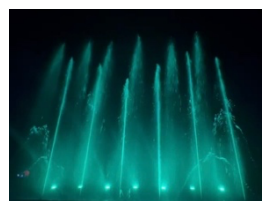
Pour 2026, nous changeons d'air ! Le Comité des Fêtes a décidé de donner une couleur thématique à notre prochaine édition. Préparez vos chapeaux et vos bottes : nous vous emmenons au Far West pour une édition placée sous le signe de la Country.

Entre surprises et soirées animées, l'aventure ne fait que commencer... Restez à l'écoute !

L'équipe de Marions Jeunesse

"Envie de nous rejoindre comme bénévole ? Contactez-nous !"

cdfmarionsjeunesse@gmail.com – tel : 06 71 43 15 61 Prochaine réunion : lundi 23/02/2026



Élections municipales des 15 et 22 Mars 2026 → nouvelles règles

- 1 000
habitants

Scrutin
paritaire

Le scrutin est désormais un scrutin de liste **paritaire** (alternance femme/homme). Vous pourrez seulement voter en faveur d'une liste. Il n'est plus possible de voter pour des candidats qui se présentent individuellement.

Listes incomplètes
possibles

Les listes peuvent comporter au maximum deux candidats de moins que l'effectif légal du conseil municipal.

Ce qui ne change pas

Il n'est pas obligatoire de présenter une pièce d'identité au moment du vote.
Vous n'élirez pas de conseillers communautaires. Ils sont choisis parmi les conseillers municipaux de votre commune dans l'ordre du tableau du conseil municipal. Celui-ci classera en tête le maire, les adjoints, puis le reste des conseillers municipaux.

Le mode de scrutin change

Fin du panachage
Il n'est plus possible d'ajouter, de rayer des noms ou de modifier l'ordre de la liste sur le bulletin de vote. Vous votez en faveur d'une liste que vous ne pouvez pas modifier.
Les bulletins de vote obéissent à de nouvelles règles de présentation et de nullité.
Si vous ajoutez ou rayez un ou plusieurs noms ou que vous modifiez l'ordre de la liste, votre bulletin de vote ne sera pas valable.

Pour en savoir plus